

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'OKA**

Lundi 15 janvier 2018

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Oka, tenue à la salle de La Mairie, 183, rue des Anges à Oka, à 19 h 37, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Pascal Quevillon

Et

Mesdames les conseillères
Messieurs les conseillers

Joëlle Larente
Stéphanie Larocque
Jérémy Bourque
Jules Morin
Yannick Proulx

Sont également présents :

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Marie Daoust
L'attachée d'administration à la direction générale et au cabinet du maire,
Mme Annick Mayer
La directrice des finances, Mme Nadine Dufour
La responsable des communications et du tourisme, Mme Colette
Beaudoin
Le directeur du service d'urbanisme, M. Charles-Élie Barrette

Absence motivée:

Le conseiller Jean-François Girard

Dans la salle : 23 personnes

Ouverture de la séance

Après constatation qu'il y a quorum, monsieur le maire Pascal Quevillon déclare la séance ouverte.

2018-01-01 Avis de convocation

Sur la proposition du conseiller Yannick Proulx, appuyée par la conseillère Joëlle Larente, il est résolu unanimement

QUE les membres de ce Conseil attestent avoir reçu l'avis de convocation de cette séance extraordinaire dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

1. Ouverture de la séance;
2. Avis de convocation;
3. Présentation des prévisions budgétaires 2018 et du Programme triennal des dépenses en immobilisations 2018, 2019 et 2020;
4. Période de questions;
5. Adoption des prévisions budgétaires 2018;
6. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2018, 2019 et 2020;
7. Levée de la séance.

ADOPTÉE

Monsieur le maire Pascal Quevillon fait la présentation des prévisions budgétaires 2018 et du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2018 à 2020.

Période de questions

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19 h 55.

Au cours de cette période, les questions posées sont relatives au budget, au Programme triennal d'immobilisations, aux dépenses administratives, à la sécurité publique, aux taux de taxation, au règlement 2017-162 (emprunt parapluie), à la Corporation de l'Abbaye d'Oka et à l'accès au Parc national d'Oka.

N'ayant plus de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 20 h 31.

2018-01-02 Adoption des prévisions budgétaires 2018

CONSIDÉRANT la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 par le maire;

Sur la proposition du conseiller Jérémie Bourque, appuyée par la conseillère Joëlle Larente, il est résolu unanimement

QUE les prévisions budgétaires de la Municipalité d'Oka portant sur les revenus, dépenses et affectations pour l'exercice financier 2018 soient adoptées par ce Conseil.

Revenus	6 851 779 \$
Dépenses de fonctionnement	(6 541 745 \$)
Remboursement capital (dette)	(228 679 \$)
Excédent avant activités d'investissement	81 355 \$
Activités d'investissement	(564 405 \$)
Déficit avant affectations	(483 050 \$)
Affectation du surplus non affecté	391 343 \$
Fonds réservés (loi 288)	91 707 \$
	Ø

ADOPTÉE

2018-01-03 Adoption du Programme triennal des dépenses en immobilisations 2018-2019-2020

Sur la proposition du conseiller Jules Morin, appuyée par le conseiller Yannick Proulx, il est résolu unanimement

QUE le Programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2018, 2019 et 2020 soit adopté par ce Conseil.

Année	Coût
2018	2 650 202 \$
2019	1 378 845 \$
2020	1 558 860 \$

ADOPTÉE

2018-01-04 Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Yannick Proulx, appuyée par la conseillère Stéphanie Larocque, il est résolu unanimement

QUE cette séance soit levée.

ADOPTÉE

**Pascal Quevillon
Maire**

**Marie Daoust
Secrétaire-trésorière et directrice générale**

Je, Pascal Quevillon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Pascal Quevillon
Maire**